B B I E
B P O

OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE

Adresse postale
Boîte Postale 90404
NL-2509 LK La Haye

Adresse
Bordewijklaan 15
NL-2591 XR La Haye

T +31 70 349 11 11
F +31 70 347 57 08

info@boip.int
www.boip.int

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
Suisse

Date: 1 octobre 2018
Nos réf: REG/IR/CE/R1-1418619
Contact: M. E. Colsoul
Téléphone: +31 70 349 11 22

Vos réf:
Marque: THE HEAT COMPANY
Numéro de l'enregistrement international: 1418619

Avis de refus provisoire selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I *No. de l'enregistrement international:*
1418619

II *Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international:*
The Heat Company Aktivwärme- und
Aktivkühlprodukte GmbH
Ennspark 20
A-5541 Altenmarkt im Pongau,
Autriche.

III *Motifs de refus:*
Le signe THE HEAT COMPANY est descriptif. Il est composé des dénominations génériques heat (anglais pour : chaleur) et company (anglais pour : compagnie). Ces éléments peuvent servir à désigner l'espèce, la qualité ou la destination des produits mentionnés en classes 10, 11 et 25. Le syntagme formé est également descriptif pour les produits ayant trait ou destinés à procurer de la chaleur. Le signe est en outre dépourvu de tout caractère distinctif. Le refus estbasé sur l'article 2.11, alinéa 1er, sous b. et c., de la CBPI.

IV *Refus total*

V *Articles de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle applicables: voir sous III.*

VI *Délai et modalités de réponse:*
Le titulaire dispose d'un délai de 3 mois à compter de la date de la présente en vue de faire valoir ses droits. A cet effet il doit constituer un mandataire domicilié sur le territoire de la Communauté européenne ou l'Espace économique européen ou, à défaut, y indiquer une adresse postale. S'il n'est pas satisfait à ces modalités endéans le délai imparti, l'avis de refus provisoire devient définitif.

Avec l'assurance de notre considération distinguée,

Karin Winkel
Chef Enregistrement